BAROMETRE DES TPE

Le Baromètre de conjoncture des Très Petites Entreprises 3ème trimestre 2016 - N°63

Enquête trimestrielle réalisée par l'IFOP pour FIDUCIAL

Ce baromètre rend compte de l'enquête conduite par l'IFOP pour le compte de FIDUCIAL et réalisée par téléphone du 11 au 28 juillet 2016 auprès d'un échantillon représentatif de 1 002 dirigeants de TPE de 0 à 19 salariés.

GRANDES LIGNES

Impôts : le ras-le-bol

À l'évocation des impôts et des charges sociales, les patrons de TPE frôlent l'apoplexie. Ils les jugent bien évidemment, et il y a de quoi, trop élevés. Mais pas seulement. Le système fiscal leur apparaît aussi confiscatoire, inéquitable, inefficace et incompréhensible. Les maux sont si profonds que toute nouvelle réduction d'impôt ou de cotisation passe inaperçue. Pour preuve, 96 % des employeurs considèrent que les charges sociales sur les bas salaires constituent un obstacle important pour leur entreprise, alors que lesdites charges sur les salaires au SMIC avoisinent 10 % (et sont nulles la première année).

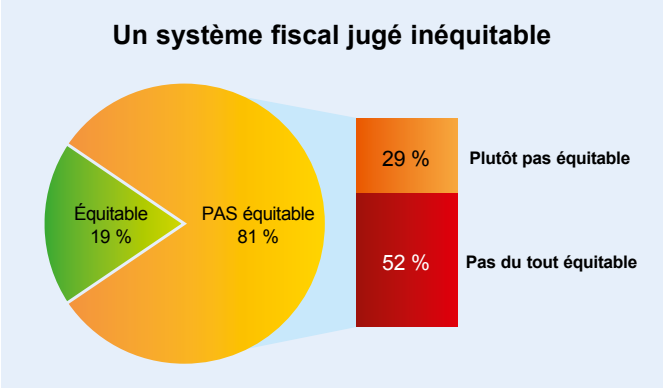

Base : 501 TPE

En 2015, les prélèvements obligatoires français atteignaient 47,9 % du PIB (contre 33 % cinquante ans plus tôt). Ils ont augmenté de 0,3 point sous Sarkozy et de 2,5 points sous Hollande, une situation qui explique le désamour des patrons de TPE vis-à-vis de la politique fiscale de l'actuel président de la République. Comment peut-on être compétitif sur le plan européen quand les prélèvements obligatoires sont supérieurs de 8 points à la moyenne de la zone euro ?

Si la France ponctionne autant ses entreprises et ses citoyens, si notre pays est obligé d'être toujours plus créatif dans le domaine fiscal, c'est à l'évidence par obligation. Il faut bien financer la dépense publique, un secteur où la France excelle également, puisqu'elle occupe la deuxième place en Europe derrière la Finlande. En 2015, la dépense publique française s'est élevée à 57 % du PIB (contre 39 % cinquante ans plus tôt). Elle a progressé de 3,7 points sous Sarkozy et de 1,1 point sous Hollande. Là encore, la France dépense environ 8 points de PIB de plus que ses voisins européens.

Depuis des décennies, les gouvernements successifs ont utilisé la dépense publique pour satisfaire et convaincre un électorat revendicatif. Comment ? Principalement en augmentant les effectifs de la fonction publique et les prestations sociales. Les trois fonctions publiques, de l'État, territoriale et hospitalière, comptent plus de 5,6 millions de fonctionnaires (en progression de 7 % en 10 ans) auxquelles il faut rajouter le 1,2 million de salariés employés par les organismes et entreprises publiques. Quant aux prestations sociales (allocations, pensions, dépenses de santé…), elles représentent aujourd'hui, en moyenne, 35 % du revenu brut des Français (contre 20 % cinquante ans plus tôt), un niveau largement supérieur à la moyenne européenne.

Quand cessera donc cette incurie, qui nuit tant à l'économie, à l'emploi et à la création de richesse ? Pas dans les prochaines années, se désolent les patrons de TPE qui n'imaginent pas le prochain président de la République baisser les impôts. Pour réformer la fiscalité, trois chefs d'entreprise sur dix n'accordent leur confiance à aucun parti politique. 28 % s'en remettent toutefois aux Républicains, 15 % au centre et 12 % au Front National. Ce n'est dès lors pas surprenant que la fiscalité soit perçue comme importante mais non déterminante pour le choix du prochain chef de l'État.

Les principales caractéristiques des TPE françaises (0 à 19 salariés)

Poids économique : 27 % de la richesse produite par toutes les entreprises françaises
Nombre : 2 500 000 (hors agriculteurs et hors auto-entrepreneurs) - 62 % sans effectif salarié,
- 20 % de 1 à 2 salariés,
- 15 % de 3 à 9 salariés

Emplois : 6 800 000 (dont 4 400 000 salariés), soit 38 % des emplois du secteur concurrentiel

Le moral des patrons de TPE fait un bond

Oh surprise ! L'optimisme des patrons de TPE dans le climat général des affaires progresse de 13 points, et dans leur propre activité de 8 points. On retrouve trace d'un tel rebond combiné seulement deux fois au cours des quinze dernières années, à l'issue de l'élection de Nicolas Sarkozy à la présidence de la République et plus récemment en janvier 2015. Mais comme en 2015, les raisons d'un tel redressement sont obscures, surtout que le PIB a stagné au deuxième trimestre 2016 et que l'attentat de Nice est survenu en cours d'enquête.

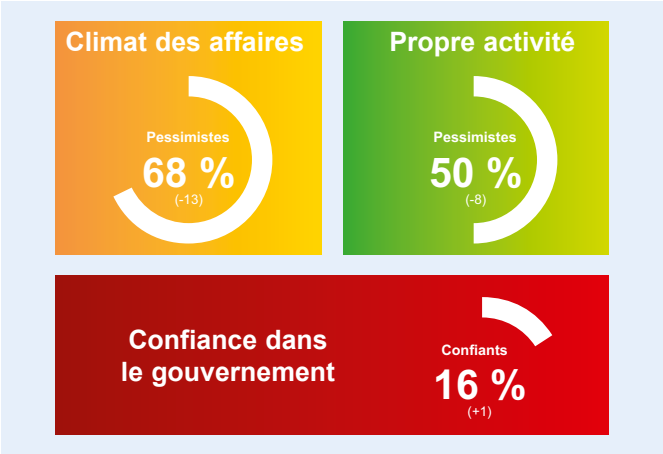

Base : 1 002 TPE

L'emploi tiré par l'apprentissage

L'embauche se situe à un bon niveau par rapport aux seconds trimestres des années antérieures. C'est dû en partie à la signature par anticipation de nouveaux contrats d'apprentissage (une embauche sur dix), que l'on retrouve généralement au troisième trimestre. Peut-être un effet de l'aide « TPE jeunes apprentis ».

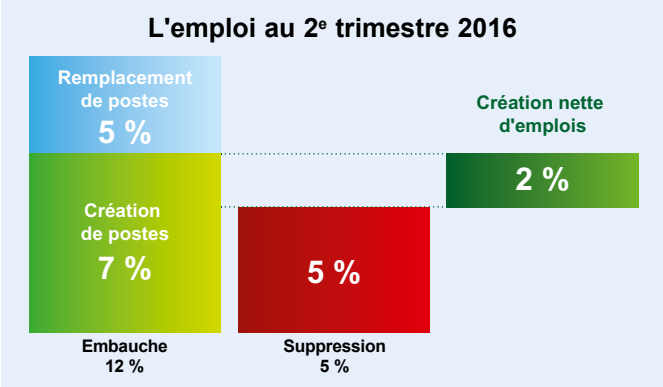

Base : 1 002 TPE

De ce fait, la création d'emplois (nette de remplacements et de suppressions de postes) redevient positive à + 2, une première depuis cinq ans. On le doit aussi à un niveau plutôt faible de suppressions de postes (5 % des entreprises seulement). Cette embellie est encore plus marquée dans les entreprises de 3 à 9 salariés et dans l'hôtellerie-restauration (logique au regard de la saison). La création d'emplois est en revanche négative dans l'industrie et les services aux entreprises.

Situation financière toujours tendue

Malgré le regain de confiance, les demandes de financement bancaire sont au plus bas depuis janvier 2009. L'investissement est atone, les TPE ne se sentent pas encore prêtes à s'engager. L'indicateur de situation financière (pourcentage des entreprises ayant constaté une amélioration comparé au pourcentage de celles ayant enregistré une dégradation) poursuit son redressement : + 4 points à - 14. Les TPE du bâtiment et des services aux entreprises font même un peu mieux. Le nombre d'entreprises dans le rouge en matière de trésorerie se contracte également de 3 points (21 % contre 24% en avril dernier).

Les nombreuses manifestations, grèves et blocages contre la réforme El Khomri, injustifiés pour 62 % des patrons de TPE, ont eu des répercussions négatives pour environ un tiers des TPE (avec un seuil encore plus élevé pour les entreprises de l'hôtellerie-restauration et du commerce). Nombre de dirigeants et de salariés ont été confrontés à des difficultés de transport pour accéder à leur lieu de travail, notamment en région parisienne. Les TPE ont aussi connu des problèmes d'approvisionnement, tant de la part de leurs fournisseurs que vis-à-vis de leurs clients.

Compte tenu de leur carnet de commandes ou des intentions d'achats perçues chez leurs clients, 28 % des TPE prévoient une progression de leurs recettes ou de leurs ventes au cours du troisième trimestre 2016, alors qu'au contraire 24 % projettent une baisse. Les autres prédisent une stagnation.

Le Brexit, entre opportunité et inquiétude

Les patrons de TPE sont partagés sur les conséquences de la sortie du Royaume-Uni de l'Union Européenne. Certains (46 %) craignent une dégradation temporaire de l'économie européenne, alors qu'un tiers n'anticipent aucun changement ; 14 % en attendent une amélioration. Une petite majorité en espère un impact positif sur les investissements étrangers en France et sur le fonctionnement de l'Union Européenne.

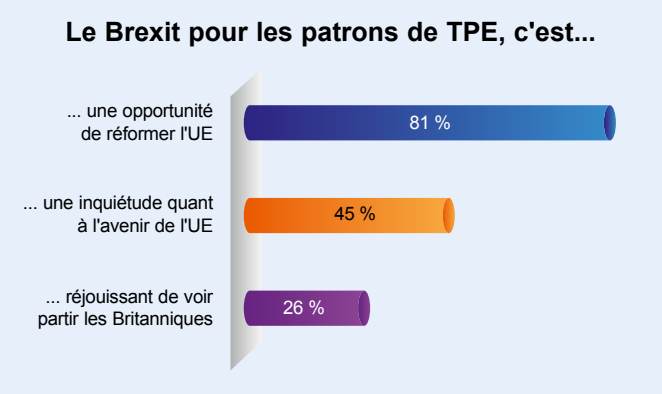

Base : 501 TPE

Six patrons de TPE sur dix entrevoient d'autres pays emprunter le chemin du Royaume-Uni et quitter l'Union Européenne. Un avenir pas vraiment conforme à leurs aspirations, car seulement un tiers des patrons de TPE s'inscrivent dans un tel projet en préférant une Europe à la carte où chaque pays peut ou non participer aux différents dispositifs et politiques européens. La majorité des dirigeants est plutôt favorable à une Europe intégrée où les pays doivent adhérer à l'ensemble des dispositifs et politiques décidés au niveau européen, bien que seulement un tiers voient dans l'appartenance de la France à l'Union Européenne des avantages (contre 10 % des inconvénients).

Une fiscalité confiscatoire

Tout au long de cette année pré-électorale, le Baromètre des TPE proposera des études sur des sujets considérés par les patrons de TPE comme des enjeux de la prochaine campagne. Après les inégalités et la précarité, l'enquête de ce trimestre porte sur la fiscalité.

Une fiscalité à bout de souffle

Les patrons de TPE critiquent sévèrement le système fiscal français. Huit sur dix, et même 95 % des moins de 35 ans, le considèrent inéquitable, au sens où chacun devrait contribuer et recevoir en fonction de ses moyens financiers. Une iniquité qui se serait aggravée depuis 2012.

L'évolution du système fiscal depuis 2012

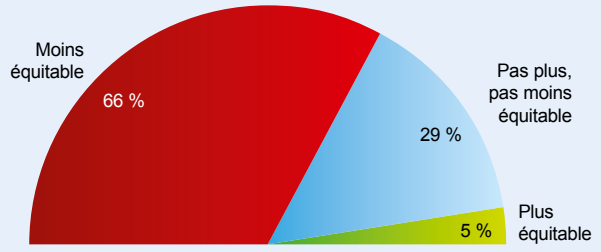

Base : 501 TPE

L'utilisation des impôts, en termes de services publics et d'aides, est perçue par une majorité écrasante de chefs d'entreprise comme inefficace, déséquilibrée par rapport aux contributions et inadaptée aux besoins de la société française. Le système fiscal est jugé non seulement confiscatoire mais également incompréhensible par les dirigeants de TPE, qui ne lui attribuent aucun caractère compétitif sur les plans européen et international.

Le surpoids fiscal

À peine un patron de TPE sur cinq estime, par rapport à ses revenus, payer à titre personnel le juste impôt (TVA sur la consommation, impôts locaux, impôt sur le revenu…). Tous les autres jugent la note trop élevée, une note qui se serait alourdie au cours des deux dernières années. Quant à la fiscalité supportée par leur entreprise, les deux tiers regrettent une ponction proportionnellement plus forte que pour les grandes et moyennes entreprises. De plus, en dépit des transferts de prélèvements fiscaux opérés depuis 2014 au bénéfice des entreprises, mais au détriment des particuliers, une forte majorité de dirigeants a pourtant eu l'impression de subir une augmentation de sa fiscalité professionnelle.

Impôts et charges sociales à baisser ? Oui et rapidement

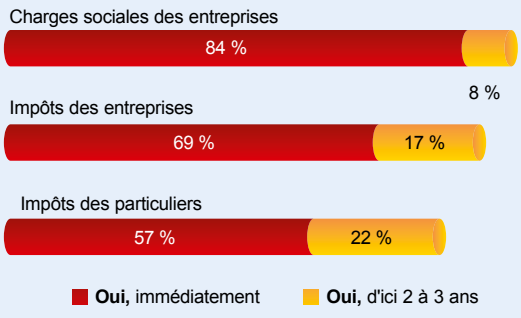

Base : 506 TPE

Les réactions épidermiques à la fiscalité, laquelle embrasse également les charges sociales, sont généralisées au sein du monde patronal. Tout fait figure d'obstacles et d'épouvantails : la complexité administrative, une réglementation incompréhensible, le niveau d'impôts sur les sociétés, le poids des charges sociales patronales (en ce compris celles appliquées aux bas salaires, alors qu'elles sont pratiquement nulles). Les patrons de TPE revendiquent massivement une réduction des impôts et des charges sociales. Ils estiment réalistes des baisses moyennes d'environ 25 %, tant sur les impôts des particuliers que sur les prélèvements frappant les entreprises. Ils militent pour une réduction significative, voire une suppression des droits de succession. Deux impôts échappent à ce consensus : l'impôt sur la fortune et l'impôt sur le revenu dont une forte majorité souhaite les conserver comme tels ou en préconise une faible réduction.

Impôt sur le revenu : remplacement du taux progressif par un taux fixe applicable à tous

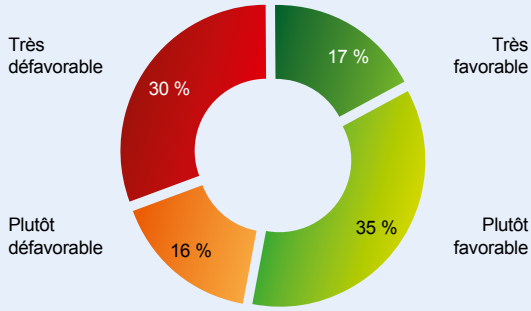

Base : 410 TPE NSP : 2 %

Des dépenses à alléger

Selon 73 % des patrons de TPE, il serait possible de réduire l'endettement et les déficits fiscaux de la France tout en baissant les impôts. Les efforts devraient prioritairement porter sur les dépenses de fonctionnement de l'État et des collectivités territoriales, notamment en diminuant le nombre de fonctionnaires. Si certains proposent une réduction des prestations sociales, peu revendiquent une baisse des salaires des fonctionnaires ou des aides aux plus démunis. Toutefois, une majorité se dégage pour limiter dans le temps les aides versées aux personnes n'ayant pas la nationalité française ou alors d'en réserver l'accès uniquement aux aides d'urgence. Parmi les budgets à resserrer, sont cités prioritairement ceux des collectivités territoriales, du sport ainsi que de la solidarité et l'égalité des chances. En revanche, devraient être préservés ceux de la fonction hospitalière, de la police, de la santé et de l'éducation.

Élection présidentielle 2017

Les candidats de la droite républicaine arrivent en tête dans toutes les hypothèses (Nicolas Sarkozy, Alain Juppé, Bruno Lemaire) sondées auprès des patrons de TPE. Néanmoins, contrairement à ce qui était jusqu'alors constaté, plus aucun candidat ne fait barrage à Marine Le Pen, qui atteint désormais les 26-27 % d'intentions de vote quel que soit le candidat de la droite républicaine qui lui est opposé.

Le sport, c'est bon pour le moral

Chaque été, le Baromètre des TPE traite d'un sujet divertissant. Cette année, les patrons de TPE sondés étaient invités à répondre à un ensemble de questions sur le sport, qui constitue pour les deux tiers d'entre eux un centre d'intérêt important.

Des patrons plutôt sportifs…

Près de six chefs d'entreprise sur dix, sans distinction d'âge, pratiquent un sport au moins une fois par semaine. Ce taux grimpe de 13 points si on inclut les activités physiques non sportives, comme les trajets en vélo ou la marche. La moitié de ces sportifs amateurs consacrent, en moyenne, au moins deux heures par semaine à une activité sportive ou physique. Malgré tout, les deux tiers des patrons de TPE, surtout les plus jeunes, apprécieraient de pouvoir en faire davantage. Ils pratiquent plusieurs sports, mais prioritairement le footing ou la marche athlétique, la randonnée, la natation et le cyclisme. Ils sont un peu moins nombreux à fréquenter les salles de sport (fitness, musculation…). Arrivent ensuite les sports de raquette et le football.

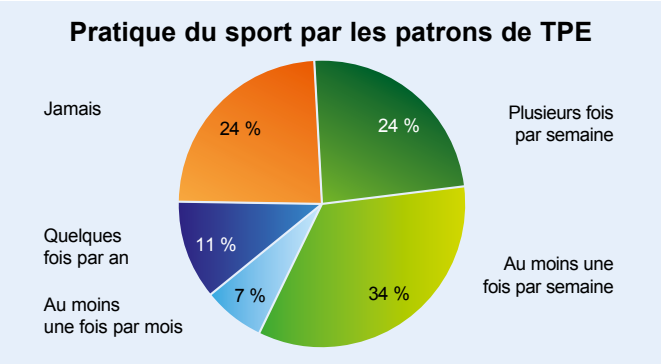

Base : 501 TPE

Les sportifs réguliers vantent unanimement les mérites d'une activité physique, tant pour la santé physique que pour le moral. La santé, le plaisir et la détente sont d'ailleurs leurs motivations premières à une pratique régulière du sport, activité qui contribue à l'équilibre entre leur vie professionnelle et leur vie privée. Pour certains, c'est également l'occasion de rencontres et un moyen de tisser des liens amicaux.

Les « non-sportifs » avancent surtout le manque de temps et l'exercice d'une activité professionnelle déjà très physique pour justifier l'absence de pratique d'un sport. Quelques uns en sont privés aussi pour raisons de santé. Rares sont ceux qui reconnaissent ne pas aimer le sport.

… mais aussi spectateurs

73 % des patrons de TPE ont suivi régulièrement, ou au moins certains temps forts de l'Euro de football ; le tournoi de Rolland-Garros et le Tour de France suscitant moins d'intérêt. Près des deux tiers envisagent de suivre les Jeux Olympiques. Pour ce faire, la radio et la télévision généraliste sont les médias les plus fréquemment utilisés, devant internet et les chaînes de télévision spécialisées. La presse quotidienne généraliste est plus en retrait.

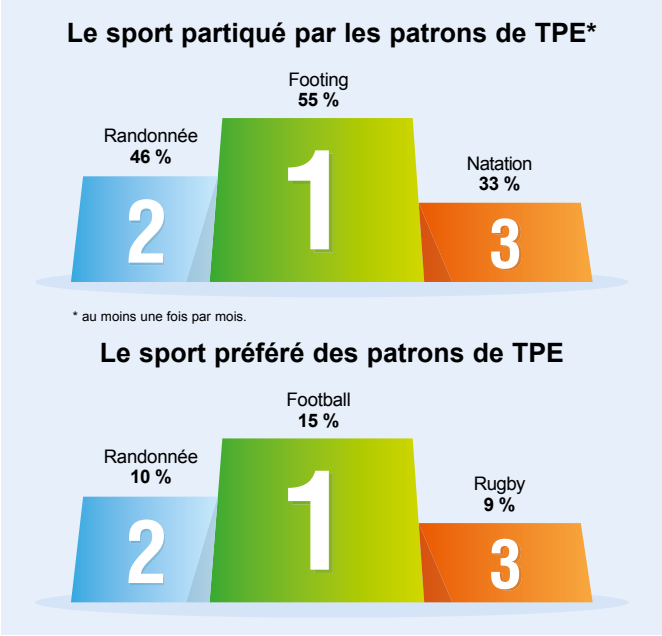

Base : 501 TPE

Les sportifs français masculins préférés des patrons de TPE sont le judoka Teddy Riner (16 %), le coureur automobile Sébastien Loeb et le footballeur Antoine Griezman (tous deux à 11 %). Aucune trace dans les 20 premiers de Noah ou de Zidane. Quant aux sportives françaises féminines préférées, la sprinteuse Muriel Hurtis, jeune retraitée et membre du Conseil Economique Social et Environnemental (11 %) s'impose devant la basketteuse Céline Dumerc, la joueuse de tennis Caroline Garcia et la nageuse Laure Manaudou (toutes les trois à 6 %). Le tennis masculin place trois champions (respectivement Rodger Federer, Rafael Nadal et Novak Djokovic) parmi les quatre sportifs internationaux préférés des chefs d'entreprise. Seul le footballeur Christiano Ronaldo réussit à s'intercaler à la deuxième place.

FIDUCIAL

Retrouvez les résultats complets du Baromètre des TPE / FIDUCIAL-IFOP sur le site www.fiducial.fr
Pour nous contacter : contact.barometre@fiducial.fr

Siège social : 41, rue du Capitaine Guynemer - 92925 LA DÉFENSE CEDEX - Tél. 01 47 78 13 36 - www.fiducial.fr

FIDUCIAL - Direction de la Communication - Imprimé par Veoprint - 08/2016

FIDUCIAL est une firme française de dimension mondiale à travers ses filiales européennes ou américaines et son réseau FIDUCIAL International. Elle emploie 11 000 personnes en Europe, au service de ses 273 000 clients.

Forte d'une expertise construite autour de ses neuf métiers, **le droit, le chiffre, la banque et le conseil financier, l'informatique et la technologie, la sécurité, l'immobilier et le monde du bureau**, FIDUCIAL propose un service global aux très petites entreprises (artisans, commerçants, agriculteurs, professions libérales et prestataires de services).